

Formation CERTIFICAT DE Qualification Professionnelle SURVEILLANT·E· DE NUIT en secteur social, médico-social et sanitaire

Formation labellisée par la CPNE-FP et l'OPCO Santé

Non éligible au CPF

LIEUX DE FORMATION

× Albi × Tarbes × Toulouse

DURÉE

10 mois

231h de formation théorique (+ 14h d'accompagnement renforcé si nécessaire).

6 semaines de stages (210h) pour les demandeurs d'emploi ou personne en reconversion professionnelle.

Taux de réussite 100%

Moyenne des 2 dernières promotions

CONTACTS

ALBI

Responsable Vincent PAGES

Secrétariat pédagogique

Stéphanie ALVERNHE

✉ s.alvernhe@arseaa.org

☎ 05 63 43 57 76

TARBES

Responsable Marielle SAINTE-CLUQUE

Secrétariat pédagogique

Sylvie ANOLL

✉ s.anoll@arseaa.org

☎ 05 62 35 30 60

TOULOUSE

Responsable Véronique BOURREL

Secrétariat pédagogique

Sandrine CHESNEAU

✉ s.chesneau@arseaa.org

☎ 05 61 19 09 48

FINANCEMENT

Il dépend de votre statut :

- **Poursuite études, demandeur d'emploi, reconversion professionnelle** (Financement Pôle Emploi, OPCO, Agefiph)
- **Salarié en formation continue** (Plan de développement de compétences employeur, CPF)

MÉTIER - COMPÉTENCES - ACTIVITÉS

Le.la surveillant.e de nuit est un.e professionnel.le intervenant dans les secteurs social, médico-social, et sanitaire. Quel que soit le public accompagné, enfants, jeunes, adultes, en situation de précarité ou de difficultés sociales ou familiales, personnes âgées ou en situation de handicap.

Ses missions principales :

- assurer une « veille active » quant à la sécurité des personnes accompagnées,
- garantir les conditions de repos de la personne en l'accompagnant dans ses besoins et demandes et en respectant son intimité. Il participe à la mise en œuvre du projet individuel. Il tient compte des problématiques des personnes.
- assurer la surveillance des locaux et des équipements et en garantit la sécurité.

Il est possible d'évoluer dans le cadre d'un parcours de formation.

PUBLIC & APTITUDES

Cette formation est ouverte aux personnes :

- en situation d'emploi (exerçant déjà dans un établissement social ou médico-social)
- en recherche d'emploi (inscrites à Pôle Emploi, CIF-CDD)



Patience - Ecoute
Bon équilibre émotionnel
Prise de recul

Pragmatisme - Travail d'équipe
Aptitudes organisationnelles
Capacités à poser le cadre

PRÉ-REQUIS & CONDITIONS D'ADMISSION

Formation accessible sans le Bac (poursuite d'études, situation d'emploi, réorientation).

VOUS ETES SALARIE(E), vous exercez ou avez exercé l'emploi de surveillant.e de nuit.

→ Vous devez obtenir un avis favorable à l'entretien de positionnement.

VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI OU EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE ne connaissant pas le secteur,

→ vous devez obligatoirement avoir réalisé une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel ou disposer d'une expérience professionnelle de surveillant.e de nuit de 10 jours minimum.

→ ET obtenir un avis favorable à l'entretien de positionnement.

L'entretien de positionnement avec le responsable de formation permet de vérifier la pertinence du choix de la formation au regard du projet professionnel et des capacités de la personne.

Le positionnement est le même pour les salariés et pour les publics en reconversion et demandeurs d'emploi. Il est composé de :

De tests écrits permettant de vérifier les prérequis quant à l'acquisition des savoir de bases (description d'une photo et QCM bureautique/informatique). Les exercices sont fournis par l'OPCO Santé.

D'un entretien de positionnement avec un formateur permettant de vérifier la pertinence et la faisabilité de la formation au regard du projet de la personne et de sa motivation.

DISPENSES & ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les personnes titulaires d'une qualification professionnelle ou d'une certification de niveau 3 ou 4, des allègements ou dispenses sont prévues. Ces informations sont disponibles sur notre site internet, et dans le document : Présentation de la formation



PLUS D'INFO

www.institutsaintsimon.com

Dates de rentrée

Inscription

Dossier présentation

Procédure admission

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La formation théorique se déploie sur 4 blocs de compétences :

BLOC 1	56 H	Sécurité des personnes et des biens
BLOC 2	77 H	Accompagnement des personnes
BLOC 3	49 H	Participation à l'équipe pluriprofessionnelle
BLOC 4	28 H	Spécificité du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire

→ **Parcours complet** : Accompagnement – Evaluation (21 H à 35 H)

→ **Parcours partiel** : Accompagnement – Evaluation (7 H à 14 H par bloc)



Vous êtes en situation de handicap ? La formation peut être adaptée à vos besoins. Adressez-vous au responsable de la formation, il vous communiquera les coordonnées du référent handicap.



Formation partiellement réalisable à distance

Points FORTS

Pédagogie active et participative
Suivi individualisé par un formateur référent

Analyse de la pratique pour construire des compétences individuelles et collectives et transformer son expérience

Nombreux intervenants professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire



www.arseaa.org



www.linkedin.com/company/arseaa-action-solidaire/



www.facebook.com/arseaa